

AUX ÉCOUTES

CHANSONS DU FRONT

La Berceuse aux Tranchées

AIR - La Berceuse aux Etoiles.

La nuit couvre d'un manteau...

Les bois, les collines, la plaine...

Pendant que nos bons vieux, nos femmes, nos enfants...

Depuis des mois et des mois...

Pendant que nos bons vieux, nos femmes, nos enfants...

C'est un air doux et touchant...

Pendant que nos bons vieux, nos femmes, nos enfants...

S'endorment en rêvant de souffrances vendues...

P. ALBERTY.

Mort d'Eugène Druet

M. Eugène Druet vient de mourir. La nouvelle de ce décès aura une grande répercussion dans la galerie d'art.

Quelque temps avant la guerre, Druet avait inauguré des expositions par groupes.

Les débuts d'Eugène Druet furent modestes. C'est par la photographie de quelques œuvres de Rodin qu'il s'occupa d'art.

La galerie Druet, après avoir été créée au commencement de la guerre, à une œuvre de secours, avait ouvert ses portes.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

Du côté russe tout en ayant déposé leurs titres austro-boches, l'empereur Nicolas et les grands-ducs conservent les décorations de leurs ennemis.

« L'Allemagne du Gotha pour 1916 vient de paraître. Il offre de profondes modifications pour les grades honorifiques des souverains, mais cependant il y reste des titres assez surprenants.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

« Du côté russe tout en ayant déposé leurs titres austro-boches, l'empereur Nicolas et les grands-ducs conservent les décorations de leurs ennemis.

« L'Allemagne du Gotha pour 1916 vient de paraître. Il offre de profondes modifications pour les grades honorifiques des souverains, mais cependant il y reste des titres assez surprenants.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

« Du côté russe tout en ayant déposé leurs titres austro-boches, l'empereur Nicolas et les grands-ducs conservent les décorations de leurs ennemis.

« L'Allemagne du Gotha pour 1916 vient de paraître. Il offre de profondes modifications pour les grades honorifiques des souverains, mais cependant il y reste des titres assez surprenants.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

« Du côté russe tout en ayant déposé leurs titres austro-boches, l'empereur Nicolas et les grands-ducs conservent les décorations de leurs ennemis.

« L'Allemagne du Gotha pour 1916 vient de paraître. Il offre de profondes modifications pour les grades honorifiques des souverains, mais cependant il y reste des titres assez surprenants.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

« Du côté russe tout en ayant déposé leurs titres austro-boches, l'empereur Nicolas et les grands-ducs conservent les décorations de leurs ennemis.

« L'Allemagne du Gotha pour 1916 vient de paraître. Il offre de profondes modifications pour les grades honorifiques des souverains, mais cependant il y reste des titres assez surprenants.

« Ainsi, par exemple, si le roi George V d'Angleterre a renoncé à toutes les décorations boches et autrichiennes et à tous les grades des armées des deux kaisers, par contre, la reine Mary figure encore avec la mention « chef du régiment prussien de hussards n° 5 ».

LE SERVICE DE SANTÉ Les casseurs

Un député avait écrit au ministre de la Guerre pour le mettre en garde contre les dénonciations anonymes faites contre les officiers, sous-officiers et soldats par haine, envie ou vengeance.

Le général Gallieni a répondu qu'il considérait que les lettres anonymes n'étaient susceptibles d'aucun crédit et qu'il venait d'ailleurs de donner des instructions formelles pour qu'il n'en soit, en aucun cas, tenu compte.

Cela revient à dire que le ministre de la Guerre, pour être renseigné, se contente des rapports officiels.

Quais ! Voilà un Ministre, mes amis, qui n'est vraiment pas difficile. Il doit être bien renseigné.

On sait en effet quel résultat peut donner une enquête faite par voie hiérarchique.

La question posée par le Ministre descendant, en cascade, l'escalier des grades, puis remonte pour arriver invariablement à cette conclusion : tout a été prévu, tout a été fait.

Nous avons pu lire récemment dans le Journal une pièce officielle — le modèle du genre — relativement à une enquête sur le cas d'ouvriers métallurgistes que leurs supérieurs militaires auraient refusé de signaler au Sous-Secrétaire des Munitions. Admirable comédie !

Contrairement à l'opinion communément répandue (la lettre anonyme est l'arme des lâches, etc.) et contrairement à l'opinion de M. le ministre de la Guerre, nous pensons que les lettres dénonciatrices, même non signées, ont du bon.

Sougez qu'elles constituent souvent le seul moyen de signaler un abus sans s'exposer à de terribles représailles. Ceux qui savent sont en même temps ceux qui ne peuvent parler.

Certes, toutes les réclamations, officiellement, sont permises. Mais après, c'est la danse, la grande danse pour ceux qui ont protesté.

Et puis, il ne s'agit pas toujours d'une réclamation personnelle, il s'agit sur leurs loyers, et à affecter le trop perçu des uns, à combler le déficit des autres.

Le serait juste, ne nous y arrêtons pas. L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

La Chambre va-t-elle laisser dévier ses initiatives, que sollicitent d'autres problèmes, plus urgents, dont dépend la libération du territoire. D'égoïstes intérêts vont-ils provoquer cette diversion fatale qu'essaiment l'ennemi — celui du dehors, comme celui du dedans — et dont il se réjouit par avance.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

Evitons-nous le choc des classes, dont l'écho se répercuterait péniblement dans les tranchées ? L'union sacrée, plus que jamais nécessaire, vaut-on improviser et lâcher une loi, sans en référer au pays. De cette loi dépendent la paix ou la guerre, sociale. Ceux qui, là-bas, donnent leur vote, nous ont-ils donné le droit de leur imposer leur volonté.

souvent de dévoiler un fait simplement scandaleux.

Il est toujours facile de vérifier les allégations d'une lettre anonyme. Le Service de la Santé ne les méprise pas, lui, sachant que le meilleur policier, c'est tout le monde : Bien des crimes ont été révélés, bien des coupables ont été arrêtés, à la suite d'une lettre anonyme.

Pourquoi l'Administration de la Guerre surprimerait-elle des renseignements parfois précieux ? Non, nous ne pouvons le croire, car ce serait de sa part par trop naïf.

Si vous voulez savoir la vérité sur le fonctionnement de vos services, M. le ministre de la Guerre, faites lire attentivement, au contraire, les lettres anonymes. Puis, au lieu de vous adresser à la voie hiérarchique — qui ne vous apprendra jamais rien, envoyez directement un officier sur place, pour faire une enquête, ou plutôt ayez en permanence, dans chaque région de corps d'armée, un officier qui sera votre représentant, votre missus dominicus et qui sera affranchi précisément de toute voie hiérarchique.

Alors vous apprendrez comment sont remplies les fonctions officielles qui, dans le Service de Santé notamment, sont dévolues aux médecins inspecteurs et aux contrôleurs généraux de l'administration de l'armée.

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

Vous saurez aussi que vos contrôleurs généraux, chargés de surveiller l'application de la loi Dalbiez et qui ont plus de mille hôpitaux à visiter (la France étant divisée en quatre arrondissements) prétendent qu'il y a partout surabondance de personnel — systématiquement — pour justifier leur mission et se faire valoir !

LES PLANCHES

ÉCHOS

Après un voyage de 102 jours en France, en Italie et en Suisse, Albert Brasseur, Juliette Darcourt et Jean Coquelin sont rentrés hier à Paris.

Avec un répertoire comprenant Ma Tante d'Honfleur, Le Petit Café, Triplepatte, La Cagnote, La Petite Fonctionnaire et Vive l'Armée ! cette tournée, organisée par M. Henry Hertz, ne fut qu'une suite ininterrompue de succès. Partout, Albert Brasseur, Juliette Darcourt et Jean Coquelin furent accueillis de la façon la plus chaleureuse.

Pour se rendre compte de l'importance des recettes qui furent réalisées, il suffira de constater que 31.000 francs ont été versés aux œuvres de Défense nationale et 22.000 aux œuvres locales de bienfaisance. Si la tournée a été fructueuse, les blessés et les pauvres auront du moins été les premiers à s'en apercevoir.

Annouces en terminant qu'Albert Brasseur, Juliette Darcourt et Jean Coquelin feront prochainement leur rentrée dans un des théâtres de MM. Henry Hertz et Jean Coquelin.

Porte Saint-Martin. — En annonçant dès la seconde représentation, les matinales du jeudi d'Anna Karoline, la directrice, Mme Saint-Martin répondit par avance aux demandes qui lui parvenaient à ce sujet depuis deux jours. Anna Karoline, nous le rappelons, sera jouée chaque semaine en soirée, à 7 h. 30, les mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche, et en matinée, à 2 heures, les jeudi et dimanche.

Bien que comportant sept tableaux à mise en scène compliquée, le spectacle est terminé le soir à 11 heures 10.

Opéra-Comique. — Jeudi, matinée à 1 heure 30, Louise, pour les représentations de Mlle Mary Garden (MM. Fontaine, Henri Albers, Mlle Borel).

Opéra-Comique. — Samedi 29, soirée à 8 heures, La Vie de Bohème (Mlle Vallin-Farcy, Tessier, MM. Fontaine, Jean Périer, Allard, Vauca, etc.) et le Tambour le nouvel épisode lyrique de MM. St-Georges de Bouhélière et Alfred Bruneau, interprété par Mlle Marie Chérel.

Opéra-Comique. — Dimanche 30 janvier, matinée à 1 heure 30, Werther, Les Vadeux de Noël. — Soirée à 7 h. 30, Carmen.

Opéra-Comique. — Mercredi 26, en soirée, L'Espionne. Jeudi 27, théâtre, représentation de Mlle Lucile Brille, Les fourberies de Scapin. — Conférence de M. Léopold Lacour (abonnement série rose).

Opéra-Comique. — Vendredi 28, soirée, L'Espionne. Samedi 29, matinée, L'Opéra, Tête de Linotte. — Soirée, Le secret de Polichinelle.

Opéra-Comique. — Dimanche 30, matinée, Charles II et Buckingham (première représentation). Opéra-Comique (deuxième représentation).

Opéra-Comique. — Lundi, matinée, Le Songe d'une Nuit d'été. Mercredi 30, soirée, L'Espionne. Jeudi 31, théâtre, représentation de Mlle Lucile Brille, Les fourberies de Scapin. — Conférence de M. Léopold Lacour (abonnement série rose).

Opéra-Comique. — Vendredi 28, soirée, L'Espionne. Samedi 29, matinée, L'Opéra, Tête de Linotte. — Soirée, Le secret de Polichinelle.

Opéra-Comique. — Dimanche 30, matinée, Charles II et Buckingham (première représentation). Opéra-Comique (deuxième représentation).

Opéra-Comique. — Lundi, matinée, Le Songe d'une Nuit d'été. Mercredi 30, soirée, L'Espionne. Jeudi 31, théâtre, représentation de Mlle Lucile Brille, Les fourberies de Scapin. — Conférence de M. Léopold Lacour (abonnement série rose).

Opéra-Comique. — Vendredi 28, soirée, L'Espionne. Samedi 29, matinée, L'Opéra, Tête de Linotte. — Soirée, Le secret de Polichinelle.

Opéra-Comique. — Dimanche 30, matinée, Charles II et Buckingham (première représentation). Opéra-Comique (deuxième représentation).

Opéra-Comique. — Lundi, matinée, Le Songe d'une Nuit d'été. Mercredi 30, soirée, L'Espionne. Jeudi 31, théâtre, représentation de Mlle Lucile Brille, Les fourberies de Scapin. — Conférence de M. Léopold Lacour (abonnement série rose).

Opéra-Comique. — Vendredi 28, soirée, L'Espionne. Samedi 29, matinée, L'Opéra, Tête de Linotte. — Soirée, Le secret de Polichinelle.

Opéra-Comique. — Dimanche 30, matinée, Charles II et Buckingham (première représentation). Opéra-Comique (deuxième représentation).

Opéra-Comique. — Lundi, matinée, Le Songe d'une Nuit d'été. Mercredi 30, soirée, L'Espionne. Jeudi 31, théâtre, représentation de Mlle Lucile Brille, Les fourberies de Scapin. — Conférence de M. Léopold Lacour (abonnement série rose).

Opéra-Comique. — Vendredi 28, soirée, L'Espionne. Samedi 29, matinée, L'Opéra, Tête de Linotte. — Soirée, Le secret de Polichinelle.

LES CONFÉRENCES

Ecoutes des Hautes Etudes Sociales 16, rue de la Sorbonne, 16

Lundi 24 janvier, à 4 h. 15, M. Camille Le Senne « Le grand idéal des nations latines » (feuilleton parlé). Le « Libérateur » de M. Jean Richier, avec le concours de Mmes Masséuand et Marie-Louise et de MM. Ray-Hoy, de l'Odéon, Hène Saint-Marc, de la Porte-Saint-Martin et Paupéras.

Mardi 25 janvier, à 4 h. 15, M. Stanislas Posner « L'autonomie économique de la Pologne contemporaine ».

Mardi 25 janvier, à 5 h. 30, M. Alfred Croiset « L'origine précoce de quelques notions morales au temps présent ».

Jeudi 27 janvier, à 4 h. 15, M. Henri Lorin « La question d'Orient » ; à 5 h. 30, « La réparation des dommages de la guerre ». M. Herant « La reconstruction des villes détruites. Difficultés architecturales. Urbanisation nécessaire entre l'urbanisme général et la propriété privée ».

Vendredi 28 janvier, à 5 h. 30, « Les littératures de guerre ». M. Hauvette « Italie ».

Samedi 29 janvier, à 4 h. 15, M. G. de Danteloc « La Bulgarie : son passé, son peuple, ses aspirations ethniques et politiques ».

A 5 h. 30, M. Fernand Faure « L'application de la statistique à l'évaluation des dommages de la guerre ».

— 539^e jour de la guerre. — En Belgique l'ir de notre artillerie sur les ouvrages ennemis de la région de Neufport.

Ce matin à la suite d'une explosion de mines et d'un violent bombardement les Allemands ont effectué une attaque sur la partie de notre front à l'ouest de la route d'Arras à Lens (région de Neuville-Saint-Vaast). L'ennemi a pu pénétrer sur un front de plusieurs centaines de mètres dans notre tranchée de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bombes, dont une centaine ont été dirigées contre les tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bombes, dont une centaine ont été dirigées contre les tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bombes, dont une centaine ont été dirigées contre les tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Tribune des Lecteurs

LES « AUXILI »

Nous sommes quelques centaines d'auxili 1892-93 appliqués le 12 janvier 1916 à la 20^e section, Ecole Militaire, et qui, faute de place, nous sommes restés dans nos tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bombes, dont une centaine ont été dirigées contre les tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bombes, dont une centaine ont été dirigées contre les tranchées de première ligne et jusqu'à la tranchée de soutien. Nos contre-attaques, immédiatement déclenchées, ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont délogé du terrain qu'il avait envahi. Il n'occupait plus des tranchées et quelques centaines mètres environ d'une tranchée avancée en saillant de nos lignes. Nos tris de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims nos canons de tranchées ont fortement endommagé les organisations adverses de la ferme du Choléra et du plateau de Vauclerc et fait expulser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

Le Chagny a été sérieusement endommagé par les tranchées ennemies dans la région de Maisons-de-Champagne.

Deux escadrilles comportant 24 avions ont lancé sur le front de la région de Metz cent cinquante bomb